

Réunion de Conseil Municipal Mardi 13 Septembre 2016

Compte rendu

Par suite d'une convocation le 01 Septembre 2016, les membres du conseil municipal se sont réunis le Mardi 13 Septembre 2016 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Fabien CHARPENTIER, Maire.

Présents : Damien PARADIS, Arnaud LAPIE, David LAPIE, Raynald POISSON, Valérie PALIKOWSKA et Nathalie LE GAL.

Absente excusée ayant donné pouvoir : Stéphanie PICARD

Absente excusée : Martine CHIEU.

ORDRE DU JOUR : Questions diverses.

Questions diverses :

- Signalisation du village :
Suite à un rendez-vous entre Madame Pastore (Représentante de la CIP Nord Est) et les élus, des plans ont été effectués et sont à l'étude.
Des devis ont été demandés afin de chiffrer les travaux. Pas de retour à ce jour.
- Photocopieur :
Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une lettre de résiliation a été envoyée à la société BSD. Suite aux demandes formulées, trois devis ont été effectués.
Monsieur le Maire demande que le matériel soit équipé d'un scanner.
Le Conseil souligne que l'étude des devis doit se faire de façon à avoir un bon rapport qualité/prix au regard des consommables.
Le Conseil décide d'accepter à l'unanimité le devis de JMG Associés pour un copieur CANON d'un montant de 319.00€.
- Travaux Mairie (accessibilité):
Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux pour l'ouverture de la porte dans le secrétariat de Mairie vont être effectués fin Septembre début Octobre.
Le Conseil décide de voir l'achat d'une nouvelle table de pique-nique pour le printemps 2017.
- Subvention Rue du Midi :
Suite au premier refus de la Préfecture concernant l'attribution d'une subvention pour les travaux Rue du Midi. Le Maire fait part d'une lettre émanant du Préfet allouant à la Commune une subvention Fonds de soutien à l'Investissement Public Local de l'ordre de 22 319€.
- Travaux Église dans le cadre de l'Ad 'AP :
Monsieur le Maire informe qu'un devis a été fait concernant les travaux de l'Église (11 292€ TTC).
Le Conseil demande à réétudier le projet à la fin de l'année.
- Dégradations Rue du Midi :
Les travaux Rue du Midi ayant été terminés il y a peu, des premières dégradations ont été constatées. En effet :
 - o les bordures ont été broyées avec le passage des roues de tracteur
 - o deux trous ont été faits dans l'enrobéLe Conseil demande au Maire d'informer les propriétaires que le passage des tracteurs n'est pas interdit dans la Rue du Midi mais, par contre les propriétaires de champs cultivés doivent éviter au maximum la sortie sur la Rue du Midi quand cela est possible. De plus, le Conseil demande que les réparations soient prises en compte par les assurances des personnes ayant causé les dégradations. Le Maire prendra contact ultérieurement avec les personnes concernées.

- Cabine téléphonique :
Monsieur le Maire informe le Conseil que la société Orange a averti la Mairie du prochain enlèvement de la cabine téléphonique.

- Espaces verts :
Le Conseil propose de faire établir un devis pour la mise en place d'un arrosage automatique et l'achat d'un démaussage pour le devant de la Mairie.
Un démaussage du parvis de la Mairie est prévu avant la fin de l'année.

- Animaux :
Madame Nathalie LE GAL fait part au Conseil d'un problème concerne la présence de plus en plus fréquente de chats errants. Elle fait part au Conseil qu'elle va se renseigner auprès d'une association ou d'un vétérinaire afin de remédier au problème.

Séance levée à 21h45